

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2019 B 04396

Numéro SIREN : 877 860 023

Nom ou dénomination : 18.EVENTS

Ce dépôt a été enregistré le 18/03/2021 sous le numéro de dépôt P2021/000015

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **TOULOUSE**



2505573

Dénomination : 18.EVENTS
Adresse : 3 rue Des Arts 31000 Toulouse -FRANCE-
n° de gestion : 2019B04396
n° d'identification : 877 860 023
n° de dépôt : P2021/000015
Date du dépôt : 18/03/2021

Pièce : Ordonnance du Président



2505573

REPUBLIQUE FRANCAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANCAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

ORDONNANCE

Nous, Laurent GRANEL, Président du tribunal de commerce de Toulouse,

Vu la requête ci-jointe et les moyens exposés par :

La SAS 18.EVENTS, 3 rue des Arts 31000 TOULOUSE, RCS Toulouse 877 860 023,

tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 30/09/2020,

Vu les dispositions des articles L. 225-100, L.242-10, R. 225-64 et R. 210-19 du Code de Commerce,

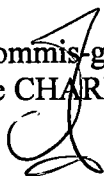
PROROGEONS jusqu'au 30/06/2021

le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2020 de la SAS 18.EVENTS ;

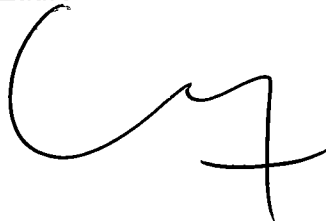
LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Toulouse, le 18/03/2021

Le commis-greffier,
Anne CHARRAS



Le Président du tribunal de commerce,
Laurent GRANEL



Frais de greffe de la présente ordonnance : 33.57 € TTC (23.06 € HT - 4.61 € TVA - 5.9 € débours)

18.EVENTS

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 3, Rue des Arts, 31000 TOULOUSE
877 860 023 RCS TOULOUSE



**Requête
à Monsieur le Président
du Tribunal de commerce de TOULOUSE**

Le soussigné

Monsieur Benoît LEMAUF, agissant en qualité de Président de la société 18.EVENTS, société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros, ayant son siège social 3, Rue des Arts, 31000 TOULOUSE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 877 860 023, a l'honneur de vous exposer ce qui suit :

La société 18.EVENTS a, conformément à ses statuts, clôturé son dernier exercice social au 30 septembre 2020.

Elle devrait donc, en application de l'article L. 223-26 du Code de commerce, réunir son Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de statuer sur les comptes sociaux dans les six mois de cette date, sauf prorogation dudit délai par décision de justice.

Pour des questions matérielles et dans un contexte de pandémie COVID qui a particulièrement perturbé l'activité de la société, le Président n'a pas été en mesure de procéder à l'arrêté des comptes dans les délais requis et ne peut donc pas assurer dans les délais la tenue de l'assemblée.

C'est pourquoi, le requérant sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président du Tribunal de commerce de TOULOUSE, de prolonger de trois mois, soit jusqu'au 30 Juin 2021, le délai de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2020.

Pour copie certifiée conforme

Fait à TOULOUSE
Le 16 mars 2021

Le Président
Benoît LEMAUF

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Benoît LEMAUF".

